



Pour se protéger, les LGBTIQ+ se rendent invisibles

Une étude de la Haute Ecole de gestion Arc explique que les communautés LGBTIQ+ sont particulièrement vulnérables aux violences en ligne.

VICKY HUGUELET

Une étude de la Haute Ecole de gestion Arc explique que les communautés LGBTIQ+ sont particulièrement vulnérables aux violences en ligne.

Les personnes LGBTIQ+ sont plus vulnérables aux violences, notamment en ligne.

C'est le résultat très résumé d'une étude exploratoire publiée au mois d'avril par l'Institut de lutte contre la criminalité économique de la Haute Ecole de gestion Arc, à Neuchâtel. Interview de Cristina Cretu-Adatte, autrice du rapport, en vue d'un événement de sensibilisation qui aura lieu ce soir (17h30) à Neuchâtel.

D'où est venue l'idée de ce projet? Nous étudions les arnaques en ligne et nous nous sommes dit que celles-ci pouvaient toucher de manière spécifique les personnes LGBTIQ+. Etre perçu comme non conforme à une «norme» est un facteur de risque. Nous avons mené une enquête avec des brouteurs de Côte d'Ivoire pour d'autres sujets. Et eux-mêmes nous ont expliqué qu'ils se rendaient sur des plateformes de rencontres dédiées à la communauté LGBTIQ+ et créaient des profils spécifiques pour les arnaquer. En creusant, on s'est rendu compte du manque d'études qualitatives sur le sujet.

Ce qui explique qu'il ne s'agit «que» d'un état des lieux?

Oui, les données manquent. L'idée est désormais de tirer profit des résultats obtenus pour créer des connaissances à travers des ateliers et des conférences, afin de sensibiliser les gens. Nos résultats ne présentent rien de nouveau, mais permettent d'établir une certaine réalité du terrain.

Vous êtes passés de la volonté de créer des groupes de parole à de simples entretiens. Pourquoi? Cette population est si vulnérable qu'il est difficile de l'atteindre, puisque s'exposer empire le phénomène. C'est surtout le cas pour les personnes trans et non binaires, pour lesquelles il est plus difficile de cacher qu'elles ne font pas partie de «la norme». C'est peut-être aussi dû au nom de notre institut, qui pourrait questionner sa légitimité. Ou encore au fait que le sujet est devenu politique et donc sensible.

On lit dans votre rapport qu'il existe une grande violence à l'encontre de ces communautés. Comment avez-vous vécu la récolte des récits? A la fin de certains entretiens, on se demandait pourquoi tout tombait toujours sur les mêmes personnes. Elles n'ont rien demandé et sont victimes de violences juste en existant ou en étant présentes en ligne. Notre

but est de faire quelque chose pour améliorer la situation... A la fin de chaque entretien, menés à deux, nous débriefions pour avoir un sas de décompression.

Votre étude présente la façon dont les personnes se protègent. La plupart du temps, elles s'autocensurent... Personne n'a déclaré limiter sa liberté d'expression volontairement. Nous avons compris que le fait de ne pas ou ne plus s'exposer en ligne était intériorisé et normalisé. Il s'agit souvent d'une réaction de méfiance ou de peur.

Et en même temps, certaines personnes militent sans se cacher. En avez-vous entendu? Oui, en général, elles utilisent des comptes publics différents de leurs comptes privés pour se réapproprier une liberté d'expression que d'autres essaient de leur enlever.

Les plateformes numériques doivent-elles davantage modérer? Les réglementations existent, mais les systèmes de modération, surtout des réseaux sociaux, manquent à leur devoir. Les personnes malintentionnées vont en permanence essayer de les déjouer et les



plateformes peinent à répondre à l'évolution rapide de leurs méthodes.

Quel est le lien de cette population avec les autorités?

La méfiance est généralisée, alors que les mauvais traitements, notamment de la part de gendarmes, ne sont de loin pas la norme. Le problème, c'est qu'il suffit d'un ou deux cas pour laisser croire l'inverse. Si le niveau de

confiance envers les autorités était plus élevé, il y aurait davantage de signalements et donc une meilleure représentation du phénomène, une meilleure prise en compte et davantage de ressources allouées. Des efforts doivent être fournis pour augmenter cette confiance et les autorités ont un rôle à jouer.

Quels conseils donner aux victimes?

Il faut s'entourer de personnes de confiance, faire appel au réseau associatif suisse (notamment via la LGBTIQ Helpline), signaler le cas auprès de ces institutions ou de la police et en parler autour de soi. Plusieurs personnes ont d'ailleurs soulevé qu'il fallait davantage d'espaces de discussion sûrs, en ligne également.

Deux événements en lien avec le rapport Afin de favoriser le dialogue et la diffusion des résultats de cette étude, deux événements seront organisés. Ce soir à 17h30, une soirée visant à sensibiliser le jeune public aux enjeux de la cybervictimisation aura lieu à l'Université de Neuchâtel, avenue du 1er-Mars 26, salle C45. Elle réunira plusieurs institutions du canton. Des présentations aborderont à la fois les réalités vécues par les personnes LGBTIQ+ et des actions concrètes mises en œuvre pour sensibiliser et lutter contre les discriminations dans le canton de Neuchâtel. Le 28 août, une journée de conférences aura lieu sur le campus de la HE-Arc. La discussion se fera entre les milieux académique, associatif et institutionnel. Le but sera de partager des expériences et d'explorer des pistes d'action pour mieux protéger les populations concernées.



Cristina Cretu-Adatte est l'autrice du projet. MURIEL ANTILLE